

Image not found or type unknown



Notre projet est-il brevetable?

Par **audreyprojetcreation**, le **02/04/2011** à **12:21**

Bonjour,

Je souhaiterais être contactée en privé par un avocat afin de savoir si notre projet de création est brevetable.

Je vous expliquerai plus en détail de quoi il s'agit.

Cordialement,

Audrey Le Moing

Un forum est un site ouvert et public